

Le Messin : organe des  
intérêts lorrains ["puis" journal  
républicain démocrate "puis"  
quotidien régional  
d'information]

. Le Messin : organe des intérêts lorrains ["puis" journal républicain démocrate "puis" quotidien régional d'information]. 1946-09-01.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

QUAND LES POLITICIENS se mêlent de faire de la théologie laïque

Pourquoi donc ne peut-on prononcer le mot « mariage » ou faire allusion à la liberté de l'enregistrement, sans provoquer dans une assemblée politique tant de colère ?

Le mariage est une institution aussi vieille que le monde ; il n'est pas de peuple, si primitif soit-il, qui ne consacre l'union de l'homme et de la femme par une cérémonie rituelle.

Il faut croire que cette pratique répond à une aspiration innée ; elle s'explique d'ailleurs par des raisons supérieures, par une préoccupation de fonder la famille sur des bases ayant une stabilité plus solide que la rencontre de hasard qui préside à l'accouplement animal.

C'est une constatation que faisait déjà Molière : « Je vois que dans le monde on suit [fort ma méthode,] Et que le mariage est assez à la [mode.] »

N'en déplaise aux doctrines communistes, c'est une mode qui n'est pas encore sur le point de disparaître.

Alors si vraiment il n'y a aucun espoir de supprimer cette institution, pourquoi vouloir éviter d'en parler ? A-t-on plus peur du mot que de la chose ?

M. Christian Pineau a trouvé une expression heureuse : « Il y a, a-t-il dit avec emphase, des liens plus sacrés que ceux du mariage, ce sont ceux de l'amour. »

Alors qu'il remplace dans les textes législatifs le terme mariage par celui d'amour, et tout le monde sera satisfait, ces deux termes n'étant peut-être pas si exclusifs l'un de l'autre, qu'on dit.

Le malentendu vient d'ailleurs, sans doute, de la prétention qu'a l'Etat de vouloir instituer un mariage civil, à côté du mariage religieux, et je crois bien que la pensée de ceux qui prirent cette initiative était précisément de ruiner le prestige du premier par la concurrence du second ; ils n'y ont pas réussi.

Dans ces conditions, je donne volontiers le conseil aux émanations de l'esprit humain de supprimer purement et simplement le mariage civil, en laissant subsister à faculté du mariage religieux. Je suis sûr qu'il n'y a pas de mariage qui tombera pas en désuétude.

Quant à la liberté de l'enseignement, je pose à ses détracteurs la question suivante : En quoi cette liberté est-elle plus dangereuse que les autres, et quel but innovateur poursuivez-vous en la combattant ?

La réponse vient immédiatement à l'esprit. La préoccupation de substituer un dogme à un autre, et de soumettre l'enfance à l'emprise tyrannique de certains partis peut seule expliquer l'hostilité marquée contre un droit que réclament la majorité des pères de familles.

La tyrannie d'où qu'elle vienne est toujours odieuse. Qu'elle soit exercée par un Etat prétendant laïc ou par un Etat imbu d'une intolérance théocratique, elle doit être également combattue.

Disparition mystérieuse d'un haut fonctionnaire anglais

LONDRES, 31 août. — Alors qu'il préparait un rapport secret sur la Birmanie, destiné au gouvernement, M. Stanley Brown, expert financier en chef de la commission des dommages de guerre, a disparu.

Un camion se retourne dans un virage

Grenoble. — Un camion militaire chargé de 17 hommes s'est renversé non loin de la Mure, dans un virage brusque pris à vive allure.

Une importante affaire de vol de tissus à Paris

Paris. — Pendant trois nuits consécutives, les 23, 24 et 25 juin 1945, un magasin de tissus, momentanément fermé, situé à l'angle de la rue Pradier et de l'avenue Simon-Bolivar, était mis au pillage.

UN ATTEMAT A LA RECETTE PRINCIPALE DE LILLE

Lille. — Vendredi matin, à la recette principale de Lille, une longue flamme jaillit d'un colis qu'on faisait glisser sur la table de tri, et brula deux postiers.

INONDATION DANS LA REGION DE GRENOBLE

Grenoble. — Les mauvais temps qui sévit depuis 48 heures dans les Alpes a provoqué de nombreux éboulements et des inondations locales. Plusieurs routes ont été coupées près de Grenoble en direction de Chambéry et de Valence.

ACTUALITES MONDIALES

MOSCOU. — La radio de Moscou annonce que la sentence condamnant à mort Alaman Semenov et ses co-inculpés a été exécutée aujourd'hui.

WASHINGTON. — Le gouvernement américain a avisé la conférence préliminaire des télécommunications des cinq puissances s'ouvrant le 28 septembre à Moscou.

Le Messin

64e ANNEE Saborde le 15 juin 1940 3 Francs DIMANCHE 1er et LUNDI 2 SEPTEMBRE 1946



Une vue générale du Congrès socialiste

Les candidatures au comité directeur du parti socialiste

Paris, 31 août. — Parmi les candidatures au comité-directeur du parti socialiste, qui sont au nombre de 70 environ, on relève parmi les parlementaires, les noms de MM. Jean Biondi, Gaston Defferre, Edouard Depierre, Augustin Laurent, Daniel Mayer, Marius Moutet, Louis Nogues, René Naegelen, André Philip, Henri Ribière, Paul Rivet, Tanguy-Prigent, Eugène Thomas et Robert Verdier, qui, tous, appartenaient au précédent comité-directeur.

Une importante affaire de vol de tissus à Paris

Paris. — Pendant trois nuits consécutives, les 23, 24 et 25 juin 1945, un magasin de tissus, momentanément fermé, situé à l'angle de la rue Pradier et de l'avenue Simon-Bolivar, était mis au pillage.

Le général de Gaulle a quitté l'île de Sein

Brest, 31 août. — De retour de l'île de Sein qu'il a quittée ce matin, à 10 h. 30, le général de Gaulle est arrivé à Brest à 13 h. 30, à bord de la frégate « La Surprise », qui était suivie par l'escorte « Grenadier ».

RECONSTRUCTION D'UNE IMPORTANTE RAFFINERIE DE PETROLE DU NORD DE LA FRANCE

Dunkerque. — L'importante raffinerie de pétrole du Nord qui alignait ses installations à Saint-Pol-sur-Mer, à proximité immédiate du port de Dunkerque, et avait été totalement anéantie en 1940 va être reconstruite.

SAFKA ET SON COMPAGNON

Le Polonais Michel Safka et un camarade Michel Sztolko, un Ukrainien, gardes dans l'armée américaine, quittent leur cantonnement dans l'Alsace, au courant du mois d'août, pour convoier un train de prisonniers allemands.

LES PIGNOLLES

Lorsque le Polonais et son camarade débarquèrent à Remilly, ils laissèrent à la consigne un paquetage que les enquêteurs retrouvèrent par la suite. Cette découverte renforça encore les premiers soupçons.

Le président Lawrence, après avoir annoncé la date du verdict pour le 23 septembre, leva alors vers 15 h. cette 403e audience, qui comença parmi les plus émouvantes de ce gigantesque procès.

A NUREMBERG

Leur dernier „défilé”

A la barre ils plastronnent ou cherchent une échappatoire

Le verdict qui sera rendu le 23 Septembre mettra fin à la comédie-tragédie

La séance est ouverte à 14 heures. Les spectateurs sont encore plus nombreux que lors de l'ouverture des débats.

Il était socialiste et ardemment opposé aux doctrines communistes. Il a dit-il, consacré sa vie au bien, au travail et à sa vénération pour Adolphe Hitler, sur le compte duquel il s'est toujours mépris.

Il a accepté de collaborer avec le nouveau régime en 1933 parce qu'il croyait possible de maintenir le national-socialisme dans les voies normales.

Après avoir affirmé que l'Anschluss était une affaire purement intérieure et parfaitement légitime, Seiss-Inquart fait l'histoire des événements de mars 1938 qui aboutirent à sa nomination comme chancelier.

Hitler et Himmler le considéraient comme un adversaire... Et Sauckel continue sur ce ton son panegyrique. Il conclut : « Je suis prêt à accepter le sort que me réserve la providence, comme mon fils accepta le sien en tombant pour l'Allemagne. Dieu punira-t-il donner la paix au monde. »

VON PAPAN e le coeur pur

Le crime du moulin de Bazoncourt élucidé avec une stupéfiante rapidité par la P. J.

Les assassins, âgés de 19, 20 et 22 ans, sont arrêtés le „Polonais blond” à Reims et ses complices, deux frères, à Bazoncourt

Ils ont passé des aveux et la RECONSTITUTION DU CRIME a eu lieu, hier déjà, AU SINISTRE MOULIN

Le crime du moulin de Bazoncourt, qui avait été commis le 10 août 1945, a été élucidé en quelques heures.

LES PIGNOLLES

Lorsque le Polonais et son camarade débarquèrent à Remilly, ils laissèrent à la consigne un paquetage que les enquêteurs retrouvèrent par la suite.

SAFKA ET SON COMPAGNON

Le Polonais Michel Safka et un camarade Michel Sztolko, un Ukrainien, gardes dans l'armée américaine, quittent leur cantonnement dans l'Alsace.

Le président Lawrence, après avoir annoncé la date du verdict pour le 23 septembre, leva alors vers 15 h. cette 403e audience, qui comença parmi les plus émouvantes de ce gigantesque procès.

A NUREMBERG

Leur dernier „défilé”

A la barre ils plastronnent ou cherchent une échappatoire

Le verdict qui sera rendu le 23 Septembre mettra fin à la comédie-tragédie

Seiss-Inquart affirme : « Hitler a été impuissant à réaliser la tâche décisive... mais il reste l'homme qui a fait de la grande Allemagne une réalité historique. C'est cet homme que j'ai suivi. Je crois en l'Allemagne. »

GOERING

« Si, comme le dit le juge Jackson, fait observer l'ancien maréchal du Reich, tout ce que les puissances occupantes font actuellement en Allemagne est autorisé par le droit international, sous prétexte que les puissances signataires sont encore en état de guerre avec l'Allemagne et que la capitulation nazie sans condition n'a amené qu'un armistice, alors, soulève-t-il, l'Allemagne se trouvait exactement dans la même situation pendant la guerre vis-à-vis de la France, de la Hollande, de la Belgique, de la Norvège, de la Yougoslavie et de la Grèce. »

Seiss-Inquart affirme que l'on ne doit pas accuser et condamner l'Etat, mais que l'on doit rendre responsables ses chefs. On semble donc oublier que l'Allemagne était un Etat souverain, s'écrie Goering, et que ses lois à l'intérieur de la nation n'étaient pas soumises à la juridiction de l'étranger.

« M. Jackson affirme que l'on ne doit pas accuser et condamner l'Etat, mais que l'on doit rendre responsables ses chefs. On semble donc oublier que l'Allemagne était un Etat souverain, s'écrie Goering, et que ses lois à l'intérieur de la nation n'étaient pas soumises à la juridiction de l'étranger. »

« Le peuple allemand, martelle Goering en scandant ses mots, est innocent. Je n'ai pas voulu la guerre, conclut-il. Je ne l'ai pas provoquée. J'ai tout fait pour l'éviter au moyen de négociations. Une fois qu'elle a été déclenchée, j'ai tout fait pour assurer la victoire de mon pays. Nous avons succombé devant une supériorité écrasante. Je ne renie pas ce que j'ai fait. Mais je repousse de la façon la plus formelle l'idée que mes actes aient été guidés par la volonté d'asservir, la résolution d'assassiner et la préméditation d'exterminer les peuples étrangers à la faveur de la guerre, comme d'avoir commis les crimes et les cruautés dont je suis accusé. L'unique mobile qui m'a inspiré à toujours est l'amour ardent de mon peuple, son bonheur, sa liberté, sa vie. »

« C'est pourquoi, aujourd'hui, j'appelle le Tout-Puissant et le peuple allemand à me servir de témoins. »

HESS DIVAGUE

Après Goering, le tribunal va entendre Rudolf Hess. Ce dernier, qui paraît halluciné, se lance dans des déclarations incohérentes. C'est ainsi qu'il avait prévu ce qui se passe à Nuremberg. On a traité les témoins en menteurs et ses co-accusés essaient de faire retomber sur le Fuehrer et le peuple allemand le poids des forfaits commis.

« Tout s'est réalisé comme je m'en étais douté », déclare-t-il : Messerschmitt qui n'aurait pas dit la vérité, Raeder et Doenitz. Il fait allusion au procès de Moscou en 1938, cite un article du « Jour » du 8 mars de la même année « qui obligeait alors les accusés non seulement à parler d'une certaine façon, mais encore à agir d'une manière « étrange ». Hess poursuit ses déclarations qui sont devenues des divagations.

ET LES AUTRES...

Prirent successivement la parole : Ribbentrop, Baldur von Schirach, Speer, von Neurath qui, tous, se disent innocents et protestent de leur humanité.

Le président Lawrence, après avoir annoncé la date du verdict pour le 23 septembre, leva alors vers 15 h. cette 403e audience, qui comença parmi les plus émouvantes de ce gigantesque procès.

De haut en bas : Michel Safka, l'assassin, 19 ans; Auguste Pignolle, 22 ans, de Bazoncourt; son frère Raymond, 20 ans 1/2.

Le président Lawrence, après avoir annoncé la date du verdict pour le 23 septembre, leva alors vers 15 h. cette 403e audience, qui comença parmi les plus émouvantes de ce gigantesque procès.

A NUREMBERG

Leur dernier „défilé”

A la barre ils plastronnent ou cherchent une échappatoire

Le verdict qui sera rendu le 23 Septembre mettra fin à la comédie-tragédie

Seiss-Inquart affirme : « Hitler a été impuissant à réaliser la tâche décisive... mais il reste l'homme qui a fait de la grande Allemagne une réalité historique. C'est cet homme que j'ai suivi. Je crois en l'Allemagne. »

GOERING

« Si, comme le dit le juge Jackson, fait observer l'ancien maréchal du Reich, tout ce que les puissances occupantes font actuellement en Allemagne est autorisé par le droit international, sous prétexte que les puissances signataires sont encore en état de guerre avec l'Allemagne et que la capitulation nazie sans condition n'a amené qu'un armistice, alors, soulève-t-il, l'Allemagne se trouvait exactement dans la même situation pendant la guerre vis-à-vis de la France, de la Hollande, de la Belgique, de la Norvège, de la Yougoslavie et de la Grèce. »

Seiss-Inquart affirme que l'on ne doit pas accuser et condamner l'Etat, mais que l'on doit rendre responsables ses chefs. On semble donc oublier que l'Allemagne était un Etat souverain, s'écrie Goering, et que ses lois à l'intérieur de la nation n'étaient pas soumises à la juridiction de l'étranger.

« M. Jackson affirme que l'on ne doit pas accuser et condamner l'Etat, mais que l'on doit rendre responsables ses chefs. On semble donc oublier que l'Allemagne était un Etat souverain, s'écrie Goering, et que ses lois à l'intérieur de la nation n'étaient pas soumises à la juridiction de l'étranger. »

« Le peuple allemand, martelle Goering en scandant ses mots, est innocent. Je n'ai pas voulu la guerre, conclut-il. Je ne l'ai pas provoquée. J'ai tout fait pour l'éviter au moyen de négociations. Une fois qu'elle a été déclenchée, j'ai tout fait pour assurer la victoire de mon pays. Nous avons succombé devant une supériorité écrasante. Je ne renie pas ce que j'ai fait. Mais je repousse de la façon la plus formelle l'idée que mes actes aient été guidés par la volonté d'asservir, la résolution d'assassiner et la préméditation d'exterminer les peuples étrangers à la faveur de la guerre, comme d'avoir commis les crimes et les cruautés dont je suis accusé. L'unique mobile qui m'a inspiré à toujours est l'amour ardent de mon peuple, son bonheur, sa liberté, sa vie. »

« C'est pourquoi, aujourd'hui, j'appelle le Tout-Puissant et le peuple allemand à me servir de témoins. »

HESS DIVAGUE

Après Goering, le tribunal va entendre Rudolf Hess. Ce dernier, qui paraît halluciné, se lance dans des déclarations incohérentes. C'est ainsi qu'il avait prévu ce qui se passe à Nuremberg. On a traité les témoins en menteurs et ses co-accusés essaient de faire retomber sur le Fuehrer et le peuple allemand le poids des forfaits commis.

« Tout s'est réalisé comme je m'en étais douté », déclare-t-il : Messerschmitt qui n'aurait pas dit la vérité, Raeder et Doenitz. Il fait allusion au procès de Moscou en 1938, cite un article du « Jour » du 8 mars de la même année « qui obligeait alors les accusés non seulement à parler d'une certaine façon, mais encore à agir d'une manière « étrange ». Hess poursuit ses déclarations qui sont devenues des divagations.

ET LES AUTRES...

Prirent successivement la parole : Ribbentrop, Baldur von Schirach, Speer, von Neurath qui, tous, se disent innocents et protestent de leur humanité.

Le président Lawrence, après avoir annoncé la date du verdict pour le 23 septembre, leva alors vers 15 h. cette 403e audience, qui comença parmi les plus émouvantes de ce gigantesque procès.

De haut en bas : Michel Safka, l'assassin, 19 ans; Auguste Pignolle, 22 ans, de Bazoncourt; son frère Raymond, 20 ans 1/2.

Le président Lawrence, après avoir annoncé la date du verdict pour le 23 septembre, leva alors vers 15 h. cette 403e audience, qui comença parmi les plus émouvantes de ce gigantesque procès.

# LA VIE MESSINE

Aujourd'hui

Dimanche 1er septembre

**Saint Gilles**  
LE TEMPS QU'IL FERA  
Temps orageux, ciel nuageux avec belles éclaircies; quelques vents orageux ou orages; averse de sud à sud-ouest modéré; bonne visibilité. Réchauffement de 2 à 4 degrés. Minimum probable 11°; maximum 22°.

**Service des pharmacies.** — Stahl, 26, rue Sainte-Marie; du Lanier, place Saint-Jacques; Jochem, rue des Allemands.

**Pharmacies fermées.** — Corbuel, 32, rue Serpenoise; Mosport, 1, rue de Quelen; Bauret, 22, avenue de Nancy.

**Réunions.** — 9 heures, Brasserie de la Cigogne; Anciens de la Défense passive; 9 heures, Brasserie Pasteur; Travailleurs des P.T.T.

**Divers.** — A Noisseville: cérémonie commémorative du Souvenir Français; 11 à 13 heures, Café St-Pierre; concert apéritif par le Cercle Mandoliniste Messin; Salle Fabert; matinée récréative des familles déportées; boulevard Magnot; sente de charité de la paroisse St-Laurent; fêtes patronales à Devant-Ponts et au Sablon.

DANS LES CINEMAS

**Rex:** Le Combattant; **Palace:** L'Éclair; **Scala:** La maison dans la lune; **Royal:** Variétés; **Vox:** Le dernier Mohican; **Modern, Montigny:** Le colonel Chabut; **Foyer, Montigny:** Délicieuse.

**B.U.** Face Anc. Gare  
2 grandes Soirées de Gala  
Lundi 2 Septembre, à 20 h. 30  
les adieux de Forcheste  
Betty DÉLICE  
Mardi 3 Septembre, à 20 h. 30  
le début de Forcheste  
JANINE ET SES BOYS

Lundi 2 septembre

**Saint Lazare**  
Service des Pharmacies. — Nalc, place de la Cathédrale; Rouart, 56, rue de Pont-à-Mousson; Hoff, 30, avenue Foch.  
Pharmacies fermées. — Bauret, 2, avenue de Nancy; Klünger, 2, rue de la Tête-d'Or; Hocquard, 24, rue Saint-Livier.

**Réunions.** — 17 heures, Café de l'Éclair; Corporation des Pains-coiffeurs.  
**Divers.** — Ecole rue de l'Épilation; tickets d'alimentation aux retardataires.  
**Cinéma.** — Rex, Palace, Royal, odern: même programme que la veille; Scala: Les carottiers; Vox: Capitaine Blood; Relache à Forcheste au Lux.

SCALA-METZ

De Lundi 2 au Jeudi 5 Sept.  
Les deux rois du rire  
Laurel et Hardy dans  
LES CAROTTIERS  
Une des plus fantaisistes aventures  
des deux joyeux empereurs de la  
gaîté.

Dimanche 1er septembre

**R. LUXEMBOURG** (1.293 m.)  
6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 15, 19 h. 15; Inf. en franç. — 8 h. 30: Causerie religieuse. — 10 h.: Jazz. — 11 h., 11 h. 15, 13 h. 30, 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h., 18 h. 15, 20 h.: Concerts variés. — 10 h. 15: Orgue de cinéma. — 14 h. 30: Récital de piano. — 21 h.: Musique de danse.  
**R. STRASBOURG**  
7 h. 15, 12 h. 20, 19 h. 45: Inf. en dialecte. — 7 h. 30, 9 h., 12 h., 13 h., 14 h., 19 h. 20, 23 h. 30: Journal parlé. — 7 h. 15, 8 h. 25, 13 h. 30, 22 h. 20: Disques. — 8 h. 15: Revue de Presse. — 9 h. 17: Pièces pour harpe et flûte. — 10 h.: Grand messe. — 12 h. 10: Chronique sportive. — 14 h. 05: Reportage de la Foire-Kermesse alsacienne. — 12 h. 45: Voix des prisonniers et déportés.

R. NANCY

8 h. 15: La journée sportive. — 12 h.: Au service des malades. — 19 h. 15: Concert de musique de chambre. — 19 h. 15: Sports.

Lundi 2 septembre

**R. LUXEMBOURG**  
6 h. 30, 7 h. 30, 11 h. 15, 13 h. 15, 19 h. 15; Inf. en franç. — 8 h., 12 h., 13 h., 14 h. 15: Concerts variés. — 12 h.: Musique légère. — 17 h. 45: Passe-temps des dames et des demoiselles. — 20 h. 30: Charles Trenet. — 21 h. 10: Concert symphonique (Berlioz). — 22 h.: Récital de chant.  
**R. STRASBOURG**  
6 h. 30, 7 h. 30, 9 h., 12 h. 30, 14 h., 19 h. 20, 23 h. 30: Journal parlé. — 7 h., 12 h. 20, 19 h. 30: Inf. en dialecte. — 7 h. 55: Opérettes. — 8 h. 15: Revue de presse. — 8 h. 30: Charles Gounod. — 12 h.: Voix des prisonniers et déportés. — 13 h. 05: Concert. — 19 h. 15: Jazz. — 20 h. 45: Disques. — 21 h.: Concert symphonique.  
**R. NANCY**  
12 h. 18: Revue de presse régionale. — 19 h. 15: Musique légère. — 19 h. 15: R. Sadler vous parle de la Lorraine.

**Entreprise de transports**  
**R. METZGER**  
6, rue Wilson — METZ — Tél. 9.87  
VITE ET BIEN — TOUTES DIRECTIONS

**MATINEE RECREATIVE ET DOCUMENTAIRE**  
pour tous les Déportés  
Aujourd'hui 1er septembre, à partir de 15 heures, est donnée gratuitement à la salle Fabert, place de la Préfecture, une matinée récréative et documentaire à l'intention des familles déportées.

Les cartes d'invitation, ou la justification de la qualité de déporté, seront exigées à l'entrée.

# PINDER

LE CIRQUE DES CIRQUES

Hommes et fauves captivent et éblouissent

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs le spectacle que nous offre le Cirque Pinder. C'est un spectacle d'une rare qualité, où le décor ne le cède en rien à l'action.

Sous sa tente gigantesque à 4 mâts, qu'on vit en rien de temps de dresser place Mazelle, ce Cirque, le plus grand des cirques français, le plus ancien aussi, puisqu'il fut fondé en 1854, nous a présenté, au cours de sa première représentation, des artistes vraiment complets et un personnel stylé. Plus de cinq mille spectateurs se pressaient sur les gradins, captivés par des numéros extraordinaires, des équilibristes hallucinants, de gracieuses danseuses aériennes et des jongleurs merveilleux.

On ne nous avait pas non plus habitués à des dompteurs ayant cette maîtrise, cette volonté et cette confiance en soi, qui impose aux fauves au point d'en faire de très obéissants sujets.

Admirons également une cavalerie remarquable dans ses exhibitions, ses pachydermes aux excentricités hilarantes, ses Rochelys qui défient la mort dans leurs dangereux loopings à moto sur perche, etc. Spectacle grandiose, éloquent et que nous regrettons de ne pouvoir admirer que trois jours.

Messins, faites comme nous. Le Cirque Pinder vous offre plus qu'il ne promet et tous les cirques n'en peuvent dire autant. F. V.

Deux GRANDES JOURNÉES du Souvenir à Metz et en Moselle

## Le Souvenir Français rend hommage aux Morts des deux Guerres Mondiales

Comme autrefois, comme toujours, l'âme de la Lorraine est manifestée hier, samedi, à Metz, à l'occasion des différentes manifestations organisées par le Souvenir Français. Les plus pures vertus françaises et lorraines: l'amour de la patrie et le culte des morts, nous ont fait souvenir des noms glorieux qui les ont exaltés aux moments les plus douloureux de notre histoire: Maurice Barrès, Jean-Pierre Mauric, etc.

### LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

De nombreuses délégations du Souvenir Français des divers départements, le Conseil d'Administration tenaient hier, leur Congrès national. Trois commissions, une pour les finances, une pour les monuments, la dernière pour la propagande, se sont réunies dès 9 heures, au Café Plom-Muller. A 11 heures, les congressistes étaient répartis à l'Hôtel de Ville, par M. Hocquard et la Municipalité.

### LA REUNION PLENIERE

A 14 heures eut lieu la réunion plénière du Souvenir Français. Il s'agissait d'examiner les décisions prises le matin, au cours de la réunion des commissions. Trois rapports sont successivement présentés. La Commission à la propagande émet notamment le vœu que la distribution du bulletin trimestriel soit faite aux membres bienfaiteurs seuls. La journée nationale du S. F. est fixée au

### CONGRES NATIONAL DU SOUVENIR FRANCAIS

Le général Andlauer, président du Souvenir Français, les membres du Conseil d'Administration, les délégués généraux des divers départements présents à Metz, à l'occasion du Congrès National de notre grande Association patriotique, se rendront dimanche matin, à 9 h. 30, devant le Monument aux Morts de Metz, où ils déposeront une gerbe de fleurs, et ensuite devant le Monument du Point Libérateur.

### ETUDE DE M<sup>e</sup> CHARLES GARNIER, Notaire à Courcelles-Chaussey, tél. n. 6.

**VENTE VOLONTAIRE**  
à la requête des héritiers VERTY  
le lundi 9 septembre 1946 à 14 h. 30 au café de la Gare  
1. — D'une grande et belle maison, à usage d'habitation et de commerce, située à Landouilly, en face de la gare, dans laquelle sont exploités les fonds de commerce de café et de bouillies cigares, avec belles écuries, grand jardin et un beau terrain, le tout d'une contenance d'environ 30 ares;  
2. — D'un fonds de commerce de « CAFE », avec grande licence, connu sous le nom de « Café de la Gare », avec divers objets mobiliers et matériel servant à son exploitation, libre de tout engagement de fourniture de bière, et  
D'un fonds de commerce de houilles et charbons exploités tous deux dans ladite maison.

Le tout vendu en un seul bloc, avec le droit à la participation financière de l'Etat dans les dépenses de reconstruction et réparation de l'immeuble, endommagé partiellement par faits de guerre, eubé à l'adjudicataire.

3. — D'un beau lot de terres et prés sis sur les bords de Landouilly, Sully-sur-Nied et Les Etangs.  
Pour tous renseignements, s'adresser au notaire soussigné.  
GARNIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> Edouard CROPSAL, notaire à Metz, rue Châtilion

**ADJUDICATION**  
à METZ, le jeudi 5 septembre 1946, à 14 heures, en l'étude du notaire soussigné.  
7, rue Châtilion, à la requête de M. Charles LEISTER, Métz.

**3 MAISONS D'HABITATION ET DE COMMERCE**  
sises à Metz: 1. rue du Pontiffroy, n. 25, rue Boschert-Saint-Georges, n. 46, rue Boucher-Saint-Georges, n. 48.  
Pour tous renseignements, s'adresser à M. E. CROPSAL, notaire, 1660

**PREMIER AVIS**  
Suivant acte sous seings privés, en date, à Audun-le-Tiche, du 24 août 1946, enregistré à Audun-le-Tiche le 28 août 1946, vol. 8, fol. 81, n. 776, Madame Veuve Eugène RUYER, née Apolline FRANCOIS, demeurant à Audun-le-Tiche, et les héritiers de feu Monsieur Eugène RUYER, ont vendu à Monsieur Pierre GRANDHOMME, cafetier, et son épouse Marthe, née FISCH, demeurant ensemble à Villebrun, le fonds de commerce de café exploité à Audun-le-Tiche, rue Maréchal Foch, n. 56, comprenant uniquement les éléments incorporels suivants: l'enseigne et le nom commercial, la clientèle, l'alandage et le droit à l'exploitation de la concession de débit de boissons.

**Maison d'Habitation**  
portant le n. 33, de la rue des Tillens, comportant 2 corps de logis, dont l'un de 3 chambres, cuisine, grenier, écurie et cave, et l'autre de 2 chambres, cuisine, dépendances, grenier et cave.  
Beau jardin avec face sur la rue des Jardins, se prêtant pour place à bâtir.  
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Maxime JOSEPH, négociant en immeubles à Thionville, ou aux notaires.  
P. MANGIN et E. WEISDORF, notaires.

# VOX du Lundi 2 au Dimanche 8 Septembre 1946



## Chronique départementale THIONVILLE

Dans les cinémas. — U.T.: Avec le sourire; Scala: Le cavalier noir; Select: Place au Rythme.  
**Service des pharmacies:** Pharmacie Fischer, rue de Paris.

**LE CONGRES DES MALGRE-NOUS**  
Programme des manifestations de la paroisse: rassemblement; 9 h. 30: réception de MM. les généraux Dody et Gilliot; grand messe et bénédiction du drapeau; 10 h. 45: remise du drapeau à la section de Thionville, défilé à travers la ville; 11 heures: dépôt de gerbes au monument aux morts; 11 h. 15: grand congrès régional des Malgre-Nous au Lycée National, rue Teissier; 12 h. 45: repas en commun des officiels et des congressistes. A partir de 14 h. 30, dans la cour du Lycée, rue Teissier: grande kermesse: loteries, jeux divers et variés, buffet, buvette. A partir de 20 heures: illuminations et soirée dansante dans la salle des fêtes et la

**LA LOTERIE NATIONALE**  
Mercredi 4 Sept. à 20 h. 30  
Tirage de la 27<sup>me</sup> Tranche de la LOTERIE NATIONALE

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**DOCTEUR JULES HOFSTEIN**  
6, place de la République THIONVILLE  
reprend ses consultations le 2 Septembre 1946.

**CEREMONIE DE NOISSEVILLE**  
Nous rappelons qu'un service de carit fonctionnera entre Metz et Noisseville, à partir de 15 h. 30. Départ rue du Côté-ouest.

A Noisseville, parc à voitures et parc à vélos à proximité du carrefour conduisant au village.

**DANS TROIS JOURS**  
Mercredi 4 Sept. à 20 h. 30  
Tirage de la 27<sup>me</sup> Tranche de la LOTERIE NATIONALE

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

# LE CRIME DE BAZONCOURT

(suite de la première page)

frères Pignolle qui vivent avec leur père et leur jeune frère, âgé de 9 ans, chez leur grand-mère ne Jouis-saient pas d'une bonne réputation, pas plus que le père. Depuis un an, ils ne faisaient rien, sinon braconner. Par contre, leurs oncles et tantes sont honorablement connus.

**C'EST MON CAMARADE**  
C'est-à-dire qu'il connaissait leur « talent » que Salka, préméditant son crime et désirant s'octroyer des com-

**MONTIGNY-LES-METZ**  
Association des Prisonniers de Guerre. — Réunion, mardi soir, 20 heures, café Hourth. Ordre du jour: préparation de la réunion générale.

**HAGONDANGE**  
Accident d'usine. — Occupé sur les chantiers de la cokerie à l'usine de la localité, le sujet polonais Kaczmar Stephan, âgé de 47 ans, procédait au chargement du four No 1. A un moment donné l'infortuné ouvrier a été coincé entre deux entonnoires et a été sérieusement blessé au bassin.

**AVIS à la population.** — La sœur-infirmière informe la population qu'elle reçoit chez elle, rue du Cimetière, le matin de 8 h. 30 à 10 heures et l'après-midi de 14 heures à 15 h. 30. — En dehors de ces heures, les personnes se rendant au domicile de la sœur-infirmière sont sujettes à ne pas la trouver, car à ce moment elle est appelée à donner des soins à domicile.

**SARREBOURG**  
Impudence enfantine. — Au passage d'un train sous le pont de Réding, la petite Lerbaecher, âgée de 10 ans, de Lourdes, en vacances, voulait croiser la route nationale

**METZ**  
Place Mazelle  
Aujourd'hui 1<sup>er</sup> Septemb.  
Matinée 15 h. — Soirée 21 h.

**ADIEUX de PINDER**  
Le GÉANT des CIRQUES  
3 Heures de VRAI CIRQUE  
30 Attractions venues des 4 coins du monde  
Toute l'après-midi visite des Tentes-Ménageries  
LOCATION DES PLACES  
Mercredi 11 Septembre  
Sarrebouurg  
Une seule Soirée à 21 h.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

**SAINT-REMY**  
Un maçon tombe d'un échafaudage. — M. Galantini, 45 ans, employé comme maçon à l'entreprise Nicolas de Queuleu, était occupé à la réfection d'une maison à Saint-Remy, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur d'environ trois mètres. Relevé avec des contusions multiples, il a été immédiatement transporté à l'hôpital Bonsecours.

**DEVANT-LES-POINTS**  
Office religieux. — Lundi 2 septembre, lendemain de la fête patronale, à 10 heures, en l'église de Devant-les-Points, en présence des autorités civiles et militaires, aura lieu un office religieux et patriotique pour toute les victimes de la guerre.

## LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

De nombreuses délégations du Souvenir Français des divers départements, le Conseil d'Administration tenaient hier, leur Congrès national. Trois commissions, une pour les finances, une pour les monuments, la dernière pour la propagande, se sont réunies dès 9 heures, au Café Plom-Muller. A 11 heures, les congressistes étaient répartis à l'Hôtel de Ville, par M. Hocquard et la Municipalité.

**LA REUNION PLENIERE**  
A 14 heures eut lieu la réunion plénière du Souvenir Français. Il s'agissait d'examiner les décisions prises le matin, au cours de la réunion des commissions. Trois rapports sont successivement présentés. La Commission à la propagande émet notamment le vœu que la distribution du bulletin trimestriel soit faite aux membres bienfaiteurs seuls. La journée nationale du S. F. est fixée au

**CONGRES NATIONAL DU SOUVENIR FRANCAIS**  
Le général Andlauer, président du Souvenir Français, les membres du Conseil d'Administration, les délégués généraux des divers départements présents à Metz, à l'occasion du Congrès National de notre grande Association patriotique, se rendront dimanche matin, à 9 h. 30, devant le